

IIe SÉMINAIRE VIRTUEL SUR LA SOUVERAINETÉ HUMANITAIRE

**« La pratique de la Souveraineté Humanitaire
en Afrique »**

Vitoria-Gasteiz, le 18 septembre 2025

RÉSUMÉ DE LA JOURNÉE

INTRODUCTION

La stratégie d'action humanitaire 2018-2023 prorogée pour la période 2024-2026 reprend les engagements concernant la reddition de compte aux communautés et aux personnes concernées et la localisation. De même, par l'intermédiaire de son « Axe 2 : Renforcement des organisations humanitaires », elle entend stimuler le renforcement des organisations, tant basques que locales, pour leur permettre d'accompagner efficacement les populations en situation de crise humanitaire.

Afin de placer la population des territoires affectés par une crise au centre de l'action humanitaire impulsée par eLankidetza, différentes actions ont été entreprises ces dernières années : conceptualisation, recherche, systématisation, développement d'outils et de formations à la participation, à la reddition de comptes et à la localisation. En parallèle, un soutien a été apporté à la mise en place de ces outils dans différents contextes en Afrique, en Amérique Latine et en Palestine, conduisant à l'émergence du concept plus large et intégré de Souveraineté Humanitaire. Nous pouvons mentionner à ce titre les actions suivantes :

- Étude sur l'effectivité de la participation et de la reddition de comptes à la population concernée entre 2018 et 2020.
- Outil et méthodologie pour évaluer et promouvoir la participation et la reddition de comptes dans la praxis quotidienne des organisations.
- Formation d'organisations basques et locales à l'outil.
- Exercice de pilotage de l'outil au Guatemala, Costa Rica, Pérou, Palestine, Liban, République Démocratique du Congo, et retour d'expériences.
- Formation à la localisation et à l'inclusion.
- Document avec les principales étapes du processus d'accompagnement réalisé de 2020 à 2023.
- 1er Séminaire virtuel Souveraineté Humanitaire

Différentes organisations humanitaires ont participé à ces initiatives et certaines d'entre elles ont continué à travailler jusqu'à la mise en place de Systèmes complets de Gestion, de Participation et de Reddition de Comptes-SGPetR et de systèmes intégrés de Gestion de la Souveraineté Humanitaire en appliquant l'outil TAHUSO. Concrètement, en Afrique, quatre entités ont travaillé très activement à ces processus, avec différentes approches et dans des contextes spécifiques. Leurs efforts ont été très précieux pour faire avancer la mise en pratique du concept de Souveraineté Humanitaire. C'est dans ce cadre que s'inscrit le 1^{er} Séminaire virtuel sur la Souveraineté Humanitaire.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous reporter à la rubrique action humanitaire du site web d' [eLankidetza](#).

OBJECTIFS ET PROGRAMME

Cette seconde rencontre virtuelle sur la Souveraineté Humanitaire organisée sous forme télématique le 18 septembre 2025 sous l'intitulé « La pratique de la Souveraineté Humanitaire en Afrique » avait 3 objectifs :

1. Découvrir les expériences de conceptualisation et de mise en œuvre de la Souveraineté Humanitaire de 4 organisations et entités africaines et en débattre.
2. Identifier les futures opportunités de développement de la souveraineté humanitaire en les reliant aux processus de reconnaissance du rôle central des populations concernées, à la localisation de la connaissance, et la décolonisation de l'action humanitaire.

3. Étendre le concept et la praxis de Souveraineté Humanitaire à communauté humanitaire mondiale.

Cette séance a réuni 88 personnes (sur 179 initialement enregistrées) appartenant à 74 organisations humanitaires (33 espagnoles, 38 africaines, 2 européennes, 1 latino-américaine), ainsi que des étudiants, des chercheurs, et des personnes privées intéressées par le thème, qui se sont connectés depuis l'Éthiopie, le Niger, le Kenya, la République Démocratique du Congo, la République Sahraoui, Euskadi, et d'autres points d'Espagne.

Les présentations ont été effectuées par les personnes suivantes :

- Eunice Achieng Ngwawe : Directrice d'HESED-Afrique. Cette ONG enregistrée en 2007 répond aux besoins et aux aspirations des réfugiés urbains qui vivent dans des implantations informelles à Nairobi et des communautés vulnérables des zones urbaines et rurales en matière de santé, d'inclusion économique, de soutien psychosocial et de réponse à la violence de genre.
- Issoufou Soumana : Directeur exécutif de DIKO, une organisation créée au Niger en 2006 à qui l'on doit une initiative régionale visant à renforcer la participation des acteurs locaux à la réponse humanitaire au Sahel (ISLAH -« Initiative sahélienne sur la localisation de l'aide humanitaire ») et une plateforme digitale à l'échelle nationale pour mettre en relation les organisations du Niger.
- Fatma Mehdi : ministre de la Coopération de la RASD et présidente de l'Union nationale des Femmes sahraouies depuis 17 ans. Depuis le ministère de la Coopération de la RASD, elle contribue à améliorer la qualité de vie de la population sahraouie et travaille conjointement avec des organisations gouvernementales et non gouvernementales pour promouvoir le développement durable et la protection des droits humains. Elle œuvre également à la compréhension et au soutien de la cause sahraouie au travers d'échanges culturels, éducatifs et commerciaux entre la RASD et d'autres pays.
- Chejna Mohamed Mehdi : Secrétaire général du ministère de la Coopération.
- Kunom Hailu : Fondateur et directeur de 4YBIN. Créée pendant la guerre, en 2021, cette organisation issue de la société civile du Tigré se focalise sur l'assistance humanitaire et les programmes de développement visant à renforcer la résilience et la reconstruction de la communauté.

Fernando Almansa, conseil humanitaire indépendant et coach spécialisé en action humanitaire, développement, et gestion d'organisation auprès d'ONG locales et internationales et d'agences de coopération, était chargé de la dynamisation.

Enfin, voici quelques-uns des apports et des conclusions de ce séminaire :

1. La Souveraineté Humanitaire n'est pas un concept abstrait. Elle naît de la pratique et de l'expérience des organisations locales.
2. Les quatre piliers de la Souveraineté Humanitaire sont la participation transformatrice, l'inclusion complète, la qualité d'auteur, et la localisation réelle.
3. La Souveraineté Humanitaire pourrait être définie comme le droit et la capacité effective des populations concernées par l'action humanitaire et des organisations locales à décider et définir les critères, les stratégies et les actions de ladite intervention humanitaire de façon participative, inclusive, autonome et responsable, et d'exiger la pleine reddition de comptes de tous les acteurs humanitaires qui interviennent auprès de la population concernée.
4. Les processus de Souveraineté Humanitaire reconnaissent que les personnes sont au centre de toute action humanitaire. Ils répondent aux besoins, aspirations et priorités que ces personnes ont elles-mêmes identifiés, et en font la base sur laquelle sont structurés la stratégie et les programmes humanitaires.

5. La Souveraineté Humanitaire, la participation et la reddition de comptes sont des processus transformateurs qui sont liés à l'identité même des organisations.
6. Certaines organisations ont déjà franchi un pas décisif en direction de la Souveraineté Humanitaire. Elles ont commencé à développer des stratégies, des critères et des politiques humanitaires qui leur permettent d'entretenir des dialogues de très haut niveau avec les agences internationales et les donateurs.
7. La gestion de la Souveraineté Humanitaire implique que les partenaires modifient leur approche afin de prendre davantage en compte les besoins, les priorités et les aspirations soulevés au niveau local, au lieu d'imposer les critères établis depuis la sphère internationale. Elle implique de rééquilibrer les relations de pouvoir entre l'échelle internationale et l'échelle nationale/locale.
8. Il est essentiel de contextualiser les termes et les pratiques spécifiques de la Souveraineté Humanitaire car chaque contexte requiert une application individualisée.
9. Il est essentiel de travailler, dans les domaines de l'éducation et de la communication, à partir de la langue et de la culture locale, et de documenter tous ces processus pour pouvoir les partager avec d'autres organisations.
10. Il est essentiel de disposer d'instruments concrets permettant de connaître le degré de participation, de reddition de comptes et de Souveraineté Humanitaire. Pour cela, on peut utiliser des applications telles que SIGPyR ou TAHUSO, disponibles sur le site web de [eLankidetza](#) ou celui de [Fernando Almansa](#).
11. Il est essentiel d'impliquer les jeunes dans tous ces processus pour que l'action humanitaire soit envisagée avec de nouvelles énergies et une approche centrée sur les populations.
12. Il y a lieu d'assigner des ressources pour s'assurer que la participation s'effectue réellement et qu'elle soit totalement inclusive. Cela implique de consacrer du temps à l'écoute, aux traductions, à l'adaptation du langage et des formes de communication, etc.
13. Il faut avancer sur l'assouplissement des critères imposés par les agences donatrices et les organisations internationales, réduire la sophistication technique excessive induite par les méthodes de financement, et accorder la primauté aux critères des populations et entités locales.
14. Nous reconnaissons qu'avec le modèle actuel d'action humanitaire il arrive parfois que les besoins de la population conduisent à des situations dans lesquelles la dignité de celle-ci se trouve affectée par la façon dont l'aide humanitaire est fournie. Cela ne devrait jamais se produire. La Souveraineté Humanitaire est la voie à suivre pour éviter les distorsions du système actuel.
15. La Souveraineté Humanitaire va bien plus loin que la seule phase d'urgence de la crise. Elle s'intéresse à des contextes plus larges dans lesquels des personnes vivent des situations de crise humanitaire.
16. La mise en place de la Souveraineté Humanitaire pose de grands défis, mais c'est la voie correcte, et il est nécessaire d'affronter ces défis, car la Souveraineté Humanitaire est un modèle éthiquement supérieur qui fonctionne en respectant pleinement la dignité des populations.
17. Au Tigré, la création du Centre d'Études Humanitaires du Tigré et l'université de Mekele – des processus conduits par 4YBIN en collaboration avec Egoaizia et l'université de Deusto – sont les exemples les plus significatifs de promotion de la Souveraineté Humanitaire.
18. En RASD, la mise en pratique de la Souveraineté Humanitaire est en marche avec l'élaboration des premiers critères de base de la politique et de la stratégie de collaboration du ministère de la Coopération de la RASD auxquels tous les acteurs de la coopération devront se conformer.

19. Au Kenya, l'application de l'outil TAHUSO a permis à HESED-Afrique de mieux se connaître en tant qu'organisation et de se recentrer sur les points à améliorer. Cette organisation est maintenant plus réceptive et consciente des besoins de la communauté.
20. Au Niger, DIKO s'est affirmée dans son rôle d'acteur sur le plan national et régional. Elle partage son expérience en formant d'autres organisations. Elle a lancé une plateforme digitale pour mettre en relation les organisations au Niger et a développé une initiative régionale pour encourager la participation des acteurs locaux à la réponse humanitaire au Sahel (ISLAH).

VIDÉOS ET DOCUMENTATION

Les matériaux utilisés au cours du séminaire et de l'enregistrement de la séance sont disponibles sur le lien suivant :

<https://www.elankidetza.euskadi.eus/accion-humanitaria-formaciones-jornadas/webela01-edukiekintza/es/>